

APPEL A PROJETS

JOURNEES DU PATRIMOINE 2009 en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Week-end du 19 et 20 septembre 2009

« Explorations archéologiques des sites lagunaires en Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Corse : civilisations méditerranéennes et richesse des milieux lagunaires » -
Escales à Lattara 2^{ème} édition.

Description du projet :

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes (cf. annexe), porté par la Tour du Valat, le Conservatoire des Espaces Naturels LR et l'Office de l'Environnement de la Corse, souhaite coordonner, en partenariat avec la DRAC Languedoc-Roussillon et PACA, des **manifestations sur le thème de l'archéologie et des milieux lagunaires portant sur plusieurs sites archéologiques lagunaires en Méditerranée à l'occasion des Journées du Patrimoine 2009.**

Le site archéologique de Lattes sera accessible le temps d'un week-end et sera **le point central de journées thématiques entre plusieurs sites archéologiques lagunaires en Méditerranée.**

L'objectif de ce projet est de valoriser les vestiges des anciens ports lagunaires du littoral des régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse à travers l'ensemble des caractéristiques culturelles, scientifiques et environnementales qui composent ces espaces (archéologie, nature, paysage, histoire...)

Il s'agit de **mettre en évidence l'évolution des sites lagunaires et la transformation du littoral méditerranéen depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours et mettre en évidence les usages associés à ces lagunes qui eux ont aussi évolué au fil du temps.**

Il s'agit également de **créer une synergie autour du site de Lattes des différents acteurs concernés par les lagunes et l'archéologie**

Votre organisme :

Nom (en toute lettres).....
.....

Adresse.....
.....
.....

Tel. : __/__/__/_/_/___ Fax : __/__/__/_/_/___ e-mail :.....

Site Internet.....

Nom de la personne chargée du projet.....

Sa fonction.....

Ses coordonnées (si différent des coordonnées indiquées ci-dessus) :

Tel. : __/__/__/_/_/___ Fax : __/__/__/_/_/___ e-mail :.....

Cocher le type d'action que vous souhaitez nous proposer : (vous pouvez présenter une ou plusieurs actions).

- 1- sortie nature
- 2- ateliers pédagogiques, expos photos, expos artistiques...
- 3- des conférences
- 4- animations culturelles : pièce de théâtre, contes, danse, projection de films...

Veillez décrire plus en détail ci-après vos propositions (en remplissant le formulaire ci-dessous pour chaque propositions) :

Intitulé du projet :.....

Objectif.....
.....

Public ciblé.....

Lieu.....
.....

Dates et horaires.....
.....

Description succincte (lien avec le thème archéologie et lagunes à mentionner)
.....
.....
.....
.....
.....

Type de support (si il s'agit d'une exposition) :.....

Idée de remplacement en cas de mauvais temps :

.....

Nombre de personnes limite (le cas échéant)

.....

Réservation à effectuer auprès de :

Personne ressource

Tel. : __/__/__/__/__ Fax : __/__/__/__/__ e-mail :

Et avant la date du.....

ANNEXE

LE POLE RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES

Un Plan d'Actions en faveur des zones humides

Suite à la mission d'évaluation des politiques publiques en matière de zones humides, le Préfet Bernard en mis en évidence la perte de la moitié des zones humides depuis 1960, notamment du fait des incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat. Ne représentant plus que 3 % du territoire métropolitain, la France décide d'adopter en 1995 un Plan National d'Action en faveur des Zones Humides (PNAZH) afin de sauvegarder et de reconquérir les zones humides qui ont un rôle majeur dans l'économie et la biodiversité du pays.

Après un Programme National de Recherche sur les Zones Humides (PNRZH) qui a permis de mieux comprendre le rôle, la fonction et les valeurs de ces milieux et la mise en place d'un Observatoire National des Zones Humides (ONZH), le bilan réalisé en 2000 fait état d'avancées significatives au niveau national avec cependant un manque de relais au niveau local.

Le besoin de relayer l'action au niveau local

De ce besoin de susciter et d'accompagner d'avantage les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides est née en 2001 l'idée des Pôles relais « zones humides ».

Ces six pôles relais correspondant aux grands types de zones humides rencontrées en France métropolitaine (Marais Atlantiques, Mares et Mouillères, Zones Humides Intérieures, Tourbières et Lagunes méditerranéennes) ont pour mission de relayer et démultiplier le Plan National d'Action vers les gestionnaires de terrain.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes, coordonné par la Tour du Valat, s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être bien représenté en Région et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels). Ayant pour objectifs d'assurer un lien entre le niveau local et national, de faciliter la circulation des informations, la mise en réseau des acteurs ou le conseil aux maîtres d'ouvrage, l'équipe du Pôle relais lagunes méditerranéennes met à votre disposition de nombreux outils (site Internet, bases de données bibliographiques, lettres électroniques, programmes de formation...) et reste disponible pour répondre à vos attentes et besoins.

Site web: <http://www.pole-lagunes.org>